

*Interpellation présentée par le député:*

*M. Fabiano Forte*

*Date de dépôt : 11 juin 2008*

*Messagerie*

## **Interpellation urgente écrite**

### **Déplacement du Service des Automobiles et de la Navigation à Bernex : la décision est-elle définitive ?**

Récemment, la presse s'est fait l'écho d'une possible implantation du service des automobiles et de la navigation sur la commune de Bernex.

Cette commune va connaître, dans les années à venir, un développement important. Ce développement se concrétisera - dans un premier temps - par la mise en place d'une zone industrielle High tech (PAC Bernex-est) et par l'arrivée du tram (TCOB). Cinq cent nouveaux logements devraient être construits à l'endroit même où le canton prévoit d'implanter le SAN...

Dans un second temps, le plan pour le développement de l'agglomération franco-valdo-genevoise prévoit que Bernex devienne un pôle de développement régional (augmentation de la population estimée entre 5'000 et 10'000 habitants).

L'annonce d'une possible arrivée du SAN sur cette commune, en surplus de ces développements annoncés, fait réagir et inquiète, car aucune information officielle n'a été apportée à ce jour.

Enfin, il semblerait que, si déménagement du SAN il doit y avoir, une liste de sites d'implantation possible devrait exister. Le Bois-de-Bay, par exemple, ne conviendrait-il pas mieux pour les activités du SAN ?

*Ma question est la suivante : le Conseil d'Etat a-t-il envisagé d'autres sites d'implantation du SAN que Bernex, et, s'il entend réellement implanter le SAN à Bernex, quelles mesures compte-t-il prendre concernant les questions de mobilité, d'intégration de cette implantation dans le projet d'agglomération pour éviter les nuisances liées aux activités de ce service?*